

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 266

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, M. Cordier, M. Le Fur, M. Fabrice Brun, M. Taïte, Mme Bazin-Malgras et
Mme Kremer

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.